



Déclaration CAPD 14 septembre 2018

**Madame l'Inspectrice d'Académie**

Le SNUipp-FSU76 tient à nouveau à remercier les services de la DIPE pour leur travail conséquent pendant le mouvement.

Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Frézet.

En ce qui concerne les mesures d'ajustement du mouvement, le SNUipp-FSU 76 tient à rappeler sa demande d'une deuxième saisie de vœux, qui permettrait de mieux tenir compte des souhaits des collègues, et qui existe dans plusieurs autres départements.

Cette année, comme l'année dernière, la décision de ne pas recruter à hauteur des besoins va peser sur le département :

- carte scolaire : des classes de maternelles sont à plus de 30 en éducation prioritaire, des fermetures ont eu lieu après la rentrée.
- gestions des personnels,
- remplacements,
- formation...

Il est indispensable, pour compenser ce sous-recrutement, que la liste complémentaire soit ouverte.

Le SNUipp-FSU souhaite que soit fait rapidement un point précis sur les besoins du département (postes non-pourvus, ZIL et Brigades affectés sur ces postes, etc. ...) et s'adressera au rectorat et au ministère pour demander l'ouverture de la liste complémentaire.

Les premiers éléments annoncés du budget en matière d'emplois, prévoient une baisse de l'emploi public de l'ordre de 4500 postes en 2019. Cette coupe programmée dans l'emploi public associée au projet de réforme de la Fonction Publique se traduira par moins d'Etat, des services publics dégradés avec des conséquences négatives pour l'ensemble des citoyens, ainsi qu'un creusement des inégalités pour les populations les plus fragiles.

L'Education nationale n'est plus une priorité budgétaire, tandis que le ministre poursuit seul la mise en place de son projet de réforme d'une école pilotée par le haut et par les évaluations, reléguant les enseignant-es à de simples exécutants et niant leur professionnalisme.

C'est pourquoi le SNUipp-FSU appelle les enseignant-es des écoles à se mettre en grève le 9 octobre, journée interprofessionnelle de mobilisation sur les questions budgétaires, la réforme de la Fonction Publique et la politique éducative du gouvernement.

La découverte du contenu des évaluations nationales conforte le SNUipp-FSU dans son analyse critique de ce dispositif : items inadaptés aussi bien dans leur contenu que dans leur organisation, limitation du temps entraînant du stress, explication et aide non autorisées, etc... Ces conditions ne contribueront pas à renforcer l'estime de soi des élèves et peuvent les conduire à un sentiment d'échec.

Considérant que ces évaluations ne peuvent être utilisées au bénéfice des apprentissages, le SNUipp-FSU va adresser au ministère une demande de moratoire, afin de sursoir à leur passation.

Le SNUipp-FSU 76 propose aux équipes pédagogiques de reprendre la main sur les évaluations : refus de passation, sélection d'items... et les engage à ne saisir aucune réponse.

A ce propos nous sommes choqués du mail reçu par des écoles de la circonscription de Darnétal leur annonçant la présence de l'IEN ou d'une CPC lors de la passation.

En ce qui concerne les entretiens de carrière et l'accès à la hors-classe, le SNUipp-FSU continue de demander la prise en compte de la carrière des ex instituteurs, ainsi que la possibilité de revoir les avis.